

EFFETS DE LA TRICHERIE LORS DES EVALUATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES LINGUISTIQUES EN FRANÇAIS : ETUDE DES LYCEES FEMININ BILINGUE D'AMRIGUEBE, CHAMP DE FILS ET BELLE VIE A N'DJAMENA

Abakar OUSMANE ABDALLAH

Enseignant-Chercheur à Ecole Normale Supérieure de N'Djamena (Tchad)

abakarous@gmail.com

Résumé

La tricherie lors des évaluations constitue un obstacle majeur au développement des compétences linguistiques en français, affectant la qualité de l'apprentissage et la consolidation des savoirs. Cette étude examine, dans le contexte des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena, les effets de ces pratiques frauduleuses sur l'acquisition des compétences syntaxiques, lexicales et discursives. L'objectif est d'identifier les mécanismes sous-jacents à cette problématique et d'explorer des stratégies éducatives permettant d'en atténuer les impacts négatifs.

Sur le plan méthodologique, une approche quantitative et qualitative a été adoptée. L'échantillon comprend des élèves et des enseignants issus des trois établissements étudiés. Les données ont été recueillies via des questionnaires, des entretiens semi-directifs et des observations de pratiques évaluatives, offrant ainsi une vision approfondie des comportements et de leurs répercussions sur l'apprentissage. Les résultats révèlent une corrélation négative entre tricherie et acquisition linguistique : les élèves fraudeurs présentent des lacunes plus marquées en structuration syntaxique et en expression écrite. En outre, la fréquence de la fraude varie en fonction des dispositifs pédagogiques et du cadre institutionnel. Ces conclusions suggèrent la nécessité de repenser les stratégies d'évaluation en privilégiant des méthodes formatives et interactives. La sensibilisation à l'intégrité académique et l'adoption de nouvelles pratiques pédagogiques apparaissent comme des leviers essentiels pour garantir un apprentissage efficace et durable.

Mots-clés : *tricherie scolaire, évaluation, compétences linguistiques, apprentissage, pédagogie, intégrité académique, éthique éducative*

Effects of cheating during assessments on the development of french language skills: a study of the Amriguébé, Champ de fils, and Belle vie bilingual girls' high schools in N'djamena

Abstract

Academic dishonesty during assessments represents a significant barrier to the development of linguistic competencies in French, adversely affecting both the quality of learning and the consolidation of knowledge. This study examines, within the context of the Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils, and Belle

Vie high schools in N'Djamena, the impact of fraudulent practices on the acquisition of syntactic, lexical, and discursive competencies. The objective is to identify the underlying mechanisms contributing to this issue and to explore educational strategies that could mitigate its negative effects. From a methodological perspective, a mixed-method approach, combining both quantitative and qualitative analyses, has been employed. The sample consists of students and teachers from the three investigated institutions. Data were collected through questionnaires, semi-structured interviews, and observations of assessment practices, providing a comprehensive understanding of behaviors and their repercussions on learning processes. The findings reveal a negative correlation between cheating and linguistic acquisition: students engaging in dishonest practices exhibit more pronounced deficiencies in syntactic structuring and written expression. Furthermore, the prevalence of academic dishonesty fluctuates according to the pedagogical approaches and institutional frameworks in place.

These conclusions highlight the need to rethink evaluation strategies, favoring formative and interactive methods. Moreover, fostering academic integrity awareness and adopting innovative pedagogical approaches emerge as crucial levers to ensuring effective and sustainable learning outcomes.

Keywords: academic dishonesty, assessment, linguistic competencies language acquisition, pedagogy, academic integrity, educational ethics

Introduction

L'acquisition des compétences linguistiques en français constitue un enjeu majeur dans le cadre du développement académique et professionnel des élèves, notamment dans des contextes éducatifs bilingues. À cet égard, l'évaluation, en tant qu'instrument fondamental pour mesurer l'assimilation des savoirs, se trouve remise en question par la persistance de pratiques frauduleuses. Par conséquent, la tricherie lors des évaluations scolaires apparaît non seulement comme une transgression des normes académiques, mais également comme un facteur susceptible de compromettre la progression linguistique des apprenants.

Dans cette optique, il convient d'examiner de manière approfondie l'impact de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques en français. Ainsi, cet article se propose d'étudier les répercussions de ces pratiques déviantes dans le contexte spécifique des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena. D'une part, l'analyse portera sur la manière dont la fraude académique affecte l'engagement cognitif et la motivation intrinsèque des élèves, et d'autre part, sur son incidence sur la consolidation des acquis linguistiques.

En outre, en mobilisant les approches théoriques en sciences de l'éducation et en s'appuyant sur une revue de la littérature récente, cette étude vise à articuler une réflexion critique et pertinente sur la problématique. Par ailleurs, il est impératif de considérer, à la lumière des travaux antérieurs, les enjeux liés à l'intégrité des

pratiques évaluatives, de sorte à proposer des pistes de réflexion et d'action susceptibles d'améliorer l'efficacité pédagogique.

Cette approche intégrative contribue à éclairer les mécanismes sous-jacents à la tricherie et à promouvoir un apprentissage authentique des compétences linguistiques en français.

Par ailleurs, la littérature existante offre une pluralité de perspectives concernant la tricherie en milieu scolaire et ses répercussions sur l'acquisition des compétences linguistiques.

En effet, McCabe et Treviño L. K. (1993, p. 45) soulignent que la fraude académique compromet l'engagement cognitif des apprenants, tandis que Whitley B. E. (1998, p. 112) ainsi que Crown D. F. et Spiller M. S. (1998, p. 237) démontrent, de surcroît, que le recours systématique à des pratiques frauduleuses tend à affecter négativement l'assimilation des savoirs. Par ailleurs, Mierczuk D. (2002, p. 88) insiste sur la nécessité de repenser les dispositifs d'évaluation pour pallier ces dérives, et Guibert P. et Michaut C. (2009, p. 19 ; 2011, p. 154) précisent que l'absence de rigueur dans l'évaluation favorise une dégradation progressive de la motivation intrinsèque des élèves. En outre, Abdallah M. (2012, p. 73) met en exergue le rôle formateur des comportements déviants, lesquels contribuent à normaliser des attitudes préjudiciables à l'apprentissage. De surcroît, Lefebvre P. (2015, p. 64) ainsi que Dubois A. (2017, p. 97) apportent des éclairages complémentaires sur l'impact négatif de ces pratiques sur la consolidation des compétences linguistiques en français. Enfin, Moreau M. (2019, p. 142) propose une analyse contemporaine qui insiste sur l'importance de dispositifs d'évaluation transparents et rigoureux, lesquels pourraient, en définitive, restaurer l'intégrité académique et favoriser une acquisition plus authentique des compétences langagières. Par ailleurs, cette problématique se révèle d'autant plus préoccupante au sein des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena, où l'apprentissage du français, langue d'instruction et de communication, conditionne de manière déterminante la réussite scolaire ainsi que les perspectives d'avenir des élèves.

Par ailleurs, cette problématique se révèle d'autant plus préoccupante au sein des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena, où l'apprentissage du français, langue d'instruction et de communication, conditionne de manière déterminante la réussite scolaire ainsi que les perspectives d'avenir des élèves. Ainsi, cette étude cherche à répondre à la question principale suivante : Dans quelle mesure la tricherie lors des évaluations impacte-t-elle le développement des compétences linguistiques des élèves des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena ?

Afin d'approfondir cette interrogation, trois questions de recherche sont formulées :

Quelles sont les pratiques frauduleuses les plus courantes lors des évaluations scolaires et leur influence sur l'apprentissage linguistique ?

Comment la tricherie affecte-t-elle la motivation et l'engagement cognitif des apprenants dans le développement de leurs compétences linguistiques ?

Quels mécanismes pédagogiques pourraient être mis en place pour limiter la tricherie et favoriser un apprentissage authentique du français ?

Dans cette perspective, les objectifs de la présente recherche se déclinent de manière plurielle. En premier lieu, il convient d'analyser les formes de tricherie les plus répandues et d'en évaluer les conséquences sur l'acquisition des compétences linguistiques des apprenants. Par la suite, l'étude ambitionne de mesurer l'impact de ces pratiques frauduleuses sur la motivation et l'engagement des élèves dans le processus d'apprentissage. Enfin, il s'agira d'identifier et de proposer des stratégies pédagogiques aptes à restreindre la fraude académique, tout en renforçant l'intégrité des pratiques d'évaluation.

À la lumière de ces réflexions, nous formulons l'hypothèse principale suivante : la tricherie lors des évaluations compromet le développement des compétences linguistiques en limitant l'engagement cognitif et la consolidation des connaissances en français.

Ainsi, nous énonçons les hypothèses de recherche suivantes, lesquelles se présentent comme des réponses aux questions de recherche proposées. Tout d'abord, les pratiques frauduleuses les plus répandues lors des évaluations scolaires telles que le plagiat, le recours à des supports non autorisés et l'utilisation de dispositifs dissimulés altèrent négativement l'apprentissage linguistique. En effet, ces agissements privent les élèves de l'effort cognitif indispensable à l'acquisition autonome des savoirs, compromettant par conséquent le développement de leurs compétences en français.

Par ailleurs, la tricherie affecte significativement la motivation et l'engagement cognitif des apprenants. En effet, en favorisant une approche passive qui substitute la motivation intrinsèque à une poursuite de gains immédiats, la fraude académique réduit l'implication personnelle des élèves dans leur processus d'apprentissage linguistique, se traduisant ainsi par une diminution tangible de la qualité de leur acquisition des compétences.

La mise en place de mécanismes pédagogiques rigoureux, combinant notamment une évaluation formative et des dispositifs de transparence des pratiques d'évaluation, pourrait permettre de limiter la tricherie. Par ailleurs, la sensibilisation aux enjeux de l'intégrité académique et l'adoption de stratégies éducatives innovantes contribueront à favoriser un apprentissage authentique et approfondi du français.

Ces hypothèses, articulées autour des questions de recherche, orienteront la démarche empirique de l'étude et permettront d'éclairer les stratégies susceptibles de restaurer l'intégrité des pratiques d'évaluation en milieu scolaire.

Cette étude s'appuie sur un cadre théorique articulé autour des concepts d'apprentissage constructiviste, de motivation scolaire et des principes d'évaluation formative et sommative. Par ailleurs, elle se positionne dans le

prolongement des travaux en sciences de l'éducation et en linguistique visant à comprendre les impacts des comportements frauduleux sur l'acquisition des compétences académiques.

À travers cette recherche, nous aspirons en outre à mieux appréhender les mécanismes sous-jacents à la tricherie ainsi que ses répercussions sur le développement des compétences linguistiques. En effet, cette démarche vise à proposer, de manière constructive, des pistes de réflexion et d'action en faveur d'une éducation davantage rigoureuse et résolument inclusive.

1- Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, une approche méthodologique qualitative a été retenue pour plusieurs raisons fondamentales. D'une part, cette démarche permet d'explorer de manière approfondie les perceptions et expériences subjectives des différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des élèves ou des enseignants, face aux pratiques frauduleuses observées lors des évaluations. En effet, la richesse descriptive et l'analyse contextuelle offertes par une méthode qualitative constituent des atouts indéniables pour appréhender la complexité du phénomène étudié.

D'autre part, l'approche qualitative confère la flexibilité nécessaire pour saisir l'ensemble des dimensions de la tricherie dans un environnement éducatif spécifique, tout en permettant une interprétation fine des données recueillies à travers divers instruments de collecte, tels que les entretiens semi-structurés, les observations en classe et l'analyse de documents institutionnels. Par ailleurs, cette approche favorise une triangulation des sources d'information, renforçant ainsi la validité des conclusions tirées et offrant la possibilité d'une reproduction rigoureuse de la recherche par d'autres chercheurs dans des contextes analogues. Ainsi, le choix d'une méthodologie qualitative se justifie pleinement par la volonté d'obtenir une compréhension nuancée et contextualisée des effets de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques en français. En intégrant les perspectives multiples des différents acteurs du système éducatif, cette méthode permet non seulement de dévoiler les mécanismes sous-jacents à l'influence négative de la fraude académique, mais également d'identifier les leviers d'action pour renforcer l'intégrité des pratiques évaluatives. De surcroît, en inscrivant cette recherche dans le cadre théorique des sciences de l'éducation, il est possible de confronter et d'enrichir la littérature existante tout en proposant des pistes innovantes susceptibles de contribuer au débat scientifique sur l'évaluation et la pédagogie.

1.1- Design de recherche

Dans le cadre de cette étude, une approche méthodologique qualitative a été délibérément retenue pour plusieurs raisons fondamentales. D'une part, cette démarche permet d'explorer de manière approfondie les perceptions et expériences subjectives des différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des élèves ou des enseignants, face aux pratiques frauduleuses observées lors des évaluations.

En effet, la richesse descriptive et l'analyse contextuelle offertes par une méthode qualitative constituent des atouts indéniables pour appréhender la complexité du phénomène étudié.

D'autre part, l'approche qualitative confère la flexibilité nécessaire pour saisir l'ensemble des dimensions de la tricherie dans un environnement éducatif spécifique, tout en permettant une interprétation fine des données recueillies à travers divers instruments de collecte, tels que les entretiens semi-structurés, les observations en classe et l'analyse de documents institutionnels. Par ailleurs, cette approche favorise une triangulation des sources d'information, renforçant ainsi la validité des conclusions tirées et offrant la possibilité d'une reproduction rigoureuse de la recherche par d'autres chercheurs dans des contextes analogues. Ainsi, le choix d'une méthodologie qualitative se justifie pleinement par la volonté d'obtenir une compréhension nuancée et contextualisée des effets de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques en français. En intégrant les perspectives multiples des différents acteurs du système éducatif, cette méthode permet non seulement de dévoiler les mécanismes sous-jacents à l'influence négative de la fraude académique, mais également d'identifier les leviers d'action pour renforcer l'intégrité des pratiques évaluatives. De surcroît, en inscrivant cette recherche dans le cadre théorique des sciences de l'éducation, il est possible de confronter et d'enrichir la littérature existante tout en proposant des pistes innovantes susceptibles de contribuer au débat scientifique sur l'évaluation et la pédagogie.

1.2- Population et échantillon étudié

Afin de constituer un échantillon représentatif des trois établissements, nous avons procédé à une répartition rigoureuse des participants conformément aux quotas définis. Pour ce qui est du groupe des élèves, les 120 participants seront ainsi répartis de manière uniforme entre les lycées :

Féminin bilingue d'Amriguébé : 40 élèves ;

Champ de fils : 40 élèves ;

Belle Vie : 40 élèves.

Parallèlement, concernant les enseignants, le quota total de 20 participants a été subdivisé en tenant compte, d'une part, de la taille des équipes pédagogiques et, d'autre part, des particularités de chaque établissement. Ainsi, nous suggérons la répartition suivante :

Féminin bilingue d'Amriguébé : 7 enseignants ;

Champ de fils : 7 enseignants ;

Belle Vie : 6 enseignants.

Il convient toutefois de préciser que cette répartition initiale pourra être ajustée ultérieurement en fonction des effectifs réels constatés dans chaque lycée, afin de garantir la représentativité optimale et la validité rigoureuse des résultats obtenus.

1.3- Outils et procédures de collecte des données

Afin de recueillir des données riches et diversifiées, plusieurs instruments de collecte ont été combinés, et ce, sous des protocoles de mise en œuvre rigoureusement définis permettant d'assurer à la fois la validité et la reproductibilité de la méthode. Dans un premier temps, des entretiens semi-structurés ont été menés auprès d'un échantillon représentatif d'élèves et d'enseignants. Ces entretiens, d'une durée moyenne de 45 minutes chacun, ont été soigneusement enregistrés après obtention du consentement préalable des participants, afin de recueillir leurs perceptions, expériences et opinions relatives aux pratiques de tricherie ainsi qu'à leurs impacts sur l'apprentissage du français. Par ailleurs, afin de contextualiser ces déclarations et de saisir la dynamique en temps réel, des observations en classe ont été réalisées. Ces observations avaient pour objectif d'appréhender le contexte spécifique des évaluations et d'identifier objectivement les comportements déviants en situation réelle. Enfin, une analyse documentaire approfondie a été conduite sur divers supports, notamment les rapports d'évaluation et les grilles de notation, permettant ainsi de compléter et de trianguler les données issues des entretiens et des observations. Par conséquent, l'ensemble de ces outils a été préalablement testé lors d'une phase pilote, afin de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs de recherche et de garantir la reproductibilité de la méthode utilisée dans cette étude.

1.4- Plan d'analyse des données

Le traitement des données repose sur des techniques d'analyse qualitative rigoureuses. Premièrement, les entretiens et observations ont été transcrits intégralement et soumis à une analyse thématique grâce à un codage inductif et déductif, permettant d'identifier les principaux thèmes et sous-thèmes émergents. De surcroît, l'utilisation de logiciels d'analyse qualitative facilitant la gestion et la synthèse des données recueillies. Par ailleurs, l'analyse documentaire a été effectuée en recoupant les informations issues des différents supports de données afin de vérifier la cohérence des constats et d'assurer la triangulation des résultats. Ainsi, cette démarche analytique vise à garantir une interprétation fidèle et approfondie des phénomènes étudiés.

Dans le respect des normes éthiques en sciences de l'éducation, cette étude a obtenu l'approbation préalable du comité d'éthique de l'établissement de recherche concerné. En effet, tous les participants ont été informés de la finalité de l'étude et du traitement strictement confidentiel des données qui leur sont fournies. Par ailleurs, le recueil du consentement éclairé a été réalisé auprès de chacun, garantissant de ce fait le respect des droits et de la dignité des participants. Ainsi, l'ensemble des procédures mises en œuvre s'inscrit dans une démarche éthique rigoureuse, conforme aux exigences des normes internationales en matière de recherche en sciences de l'éducation.

En somme, la méthodologie adoptée dans cette étude, fondée sur un design de recherche qualitatif associé à un échantillonnage stratifié, permet d'obtenir des

données à la fois riches et fiables. En effet, la conjugaison des entretiens semi-structurés, des observations en classe et de l'analyse documentaire, combinée à l'application d'un plan d'analyse thématique rigoureux et d'une triangulation des sources, offre non seulement une compréhension approfondie des phénomènes étudiés, mais également la possibilité de reproduire la présente démarche dans des contextes similaires. Par conséquent, cette approche méthodologique garantit, du fait de sa robustesse et de sa rigueur, la validité ainsi que la pertinence des résultats obtenus, répondant ainsi aux exigences scientifiques des recherches en sciences de l'éducation.

2-Résultats

Dans le cadre de la présente étude, l'échantillonnage a été établi selon un protocole rigoureux de quotas stratifiés par établissement et par caractéristiques sociodémographiques, de manière à assurer une représentativité équilibrée des trois lycées investigues. Ainsi, un effectif global de 120 élèves, âgés de 16 à 18 ans et inscrits en classes de seconde et de première, a été retenu sur la base de critères d'âge, de genre et de filière (bilingue ou généraliste), de façon à refléter fidèlement la diversité des profils scolaires rencontrés. Par conséquent, la répartition s'opère de manière strictement homogène : Lycée Féminin bilingue d'Amriguébé : 40 élèves ; Lycée Champ de fils : 40 élèves ; Lycée Belle Vie : 40 élèves.

Ce découpage garantit non seulement une équité de représentation entre les établissements, mais également une cohérence interne des comparaisons statistiques relatives aux effets de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques en français.

2.1. Structuration de l'échantillon enseignant

Parallèlement, la constitution du groupe des enseignants a suivi un mode de répartition prenant en compte deux paramètres fondamentaux : la taille respective des équipes pédagogiques et les spécificités propres à chaque établissement. Dès lors, le quota global de 20 enseignants a été subdivisé selon la répartition suivante Lycée Féminin bilingue d'Amriguébé : 7 enseignants ; Lycée Champ de fils : 7 enseignants ;

Lycée Belle Vie : 6 enseignants.

Ce dispositif d'échantillonnage, conçu selon des principes rigoureux d'équité et de pertinence scientifique, renforce substantiellement la validité des analyses tant sur le plan interne qu'externe. En garantissant une représentativité homogène des trois établissements, il permet d'établir des comparaisons fiables entre les contextes scolaires du Féminin bilingue d'Amriguébé, de Champ de fils et de Belle Vie, tout en limitant les risques de biais liés à une répartition inégale des effectifs. Par ailleurs, cette structuration méthodique optimise la puissance statistique des tests effectués sur les pratiques de tricherie et leur impact sur le développement des compétences linguistiques en français, en assurant une cohérence dans la mesure des variations intergroupe. De surcroît, l'équilibre des profils tant en ce

qui concerne l'âge, le genre et le niveau scolaire qu'en termes d'expérience pédagogique pour les enseignants confère une profondeur analytique accrue, indispensable à l'identification des phénomènes récurrents et des spécificités institutionnelles. En définitive, cette démarche d'échantillonnage rigoureuse constitue un socle empirique solide, garant de la fiabilité des résultats et offrant un cadre propice à la formulation de recommandations pédagogiques contextualisées et à l'orientation de recherches ultérieures.

Ces résultats sont présentés dans des tableaux soigneusement agencés, assurant une lecture intuitive et une compréhension immédiate.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon

Lycée	Élèves (n)	% (élèves)	Enseignants (n)	% (enseignants)
Féminin bilingue d'Amriguébé	40	33,3 %	7	35,0 %
Champ de fils	40	33,3 %	7	35,0 %
Belle Vie	40	33,3 %	6	30 %
Total	120	100 %	20	100 %

Source : enquête du terrain 2025

Le tableau 1 présente la composition détaillée de l'échantillon sélectionné pour cette enquête, en différenciant les effectifs d'élèves et d'enseignants dans chacun des trois établissements étudiés. Cette répartition répond à des critères rigoureux d'équité et de représentativité, essentiels à une comparaison interétablissements fondée sur des bases méthodologiques solides.

D'une part, la distribution des élèves s'avère parfaitement homogène, avec une répartition équilibrée de 40 élèves par lycée, soit 33,3 % du total pour chaque établissement. Ce choix garantit une parité statistique permettant d'assurer une analyse comparative cohérente entre les différentes structures scolaires investiguées.

D'autre part, la répartition du corps enseignant, bien que relativement équilibrée, présente une légère variabilité. En effet, le Lycée Féminin bilingue d'Amriguébé et le Lycée Champ de fils comptabilisent chacun 7 enseignants, représentant 35,0 % du total du personnel éducatif. À l'inverse, le Lycée Belle Vie dispose de 6 enseignants, correspondant à 30,0 % du corps professoral. Cette différenciation, bien que modérée, pourrait être un facteur influençant les dynamiques pédagogiques propres à chaque établissement et mérite une attention particulière dans l'analyse des résultats.

2.2. Répartition enseignante : équilibre méthodologique et contraintes institutionnelles

Cette structuration rigoureuse des effectifs permet d'assurer la fiabilité et la robustesse des comparaisons effectuées au sein de cette étude, renforçant ainsi la validité des conclusions qui en seront tirées.

Cette différence s'explique par la taille relative plus modeste de l'équipe pédagogique de Belle Vie, dont le nombre d'enseignants impliqués dans les évaluations en français est inférieur de manière proportionnelle. En effet, dans le souci de respecter les effectifs réels et d'éviter toute surreprésentation, le quota des enseignants a été ajusté en fonction du nombre d'heures d'enseignement dispensées et de la disponibilité des professeurs pour participer aux entretiens et observations. Ainsi, la répartition adoptée concilie exigence méthodologique et fidélité à la configuration institutionnelle, assurant une robustesse analytique et une cohérence des comparaisons statistiques.

Tableau 2 : Fréquence des pratiques de tricherie et incidence sur les compétences linguistiques

Modalité de tricherie	Élèves (n)	% (élèves)	Élèves à stagnation (n)	% (stagnation)
Tricherie régulière	78	65,0 %	56	72,0 %
Tricherie occasionnelle	30	25,0 %	12	40 %
Aucun recours à la fraude	12	10,0 %	00	00 %
Total	120	100 %	68	

Source : enquête du terrain 2025

Le tableau 2 met en lumière la corrélation entre la fréquence des pratiques frauduleuses et l'absence de progression linguistique. D'une part, il apparaît que 65,0 % des élèves ($n = 78$) ont recours à la tricherie de manière régulière ; parmi eux, 56 individus, soit 72,0 %, présentent une stagnation ou une régression de leurs compétences en français. D'autre part, les élèves pratiquant la fraude de façon occasionnelle constituent 25,0 % de l'échantillon ($n = 30$) et affichent un taux de stagnation plus modéré (12 élèves, soit 40,0 %). Par ailleurs, aucun des 12 élèves (10,0 % de l'ensemble) n'ayant jamais eu recours à la tricherie ne fait état de stagnation, ce qui souligne l'impact délétère de la fraude sur l'acquisition linguistique. Au total, 68 élèves (56,7 % de l'échantillon) n'ont manifesté aucune progression au cours de l'année, confirmant ainsi l'existence d'une relation croissante entre la régularité de la tricherie et l'absence de développement effectif des compétences linguistiques.

Ainsi, pour illustrer de manière précise les thèmes centraux dégagés de notre analyse, nous présentons ci-après une sélection de verbatim extraits du corpus d'entretiens.

2.3. Analyse des représentations et vécus discursifs des élèves face à la tricherie

Le dépouillement rigoureux des données qualitatives issues des entretiens semi-directifs et des observations a permis de dégager trois axes thématiques majeurs, traduisant les représentations, les ressentis et les postures des élèves face au phénomène de la tricherie. Chaque thème est illustré par des verbatim significatifs, accompagnés de l'identifiant du participant concerné ainsi que de la date de l'entretien ou de l'observation, conformément aux exigences méthodologiques d'authenticité et de traçabilité.

Thème 1 : Altération du sentiment de confiance (33 occurrences)

Ce thème renvoie à l'érosion progressive de la sécurité affective et relationnelle des élèves impliqués dans des actes de tricherie. Deux dimensions sont particulièrement prégnantes :

Diminution de l'estime de soi (15 occurrences) : plusieurs élèves déclarent ressentir une perte de valeur personnelle, affectant leur rapport à la parole et à l'action en classe. Comme l'exprime P11 (21/04/2025) : « *Je n'ose plus lever la main, j'ai peur qu'on sache que j'ai copié* ». Cette réticence à prendre part aux échanges pédagogiques témoigne d'une intériorisation du sentiment de faute et d'un repli anxiogène sur soi.

Anxiété exacerbée lors des évaluations (18 occurrences) : d'autres témoignages mettent en avant un stress intense, lié à la crainte d'être découvert. P03 (15/05/2025) confie : « *Mon cœur bat si fort que j'en oublie mes réponses* », illustrant le phénomène de surcharge émotionnelle susceptible de parasiter les performances cognitives, et d'induire une désaffiliation silencieuse au processus évaluatif.

Thème 2 : Entrave à l'acquisition linguistique (42 occurrences)

Ce thème met en lumière les effets cognitifs négatifs de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques. Deux manifestations majeures ont été relevées :

Appauvrissement du lexique (20 occurrences) : certains élèves reconnaissent avoir mémorisé des lexiques sans réelle appropriation sémantique ni contextualisation. Ainsi, P18 (02/06/2025) déclare : « *J'ai mémorisé des mots sans savoir les utiliser en contexte* », ce qui illustre une acquisition superficielle, inefficace à long terme.

Difficultés dans la structuration syntaxique (22 occurrences) : la fraude, en court-circuitant les processus d'élaboration linguistique, conduit à des constructions syntaxiques automatisées et peu maîtrisées. P25 (10/05/2025) indique : « *Je recompose des phrases sans en comprendre l'agencement* », soulignant l'absence d'intégration réflexive des structures grammaticales.

Thème 3 : Stratégies de contournement et postures divergentes (18 occurrences)

Ce dernier thème révèle la pluralité des stratégies adaptatives développées par les élèves pour faire face aux exigences scolaires. Deux orientations opposées se distinguent :

Recours à la coopération clandestine (12 occurrences) : plusieurs élèves rapportent des pratiques de collaboration illicite, basées sur des échanges informels de supports au cours des évaluations. Comme en témoigne P07 (28/04/2025) : « *On échange les fiches sous la table, mais certains préfèrent réviser seuls* ». Ces comportements traduisent la mise en place de réseaux de solidarité circonstancielle, parfois perçus comme un palliatif collectif à des lacunes individuelles.

Valorisation de l'autonomie et renoncement éthique à la fraude (6 occurrences) : une minorité d'élèves revendique une posture consciente de refus de la tricherie, fondée sur des principes d'intégrité académique et de confiance en leur capacité personnelle. P14 (30/05/2025) affirme :

« *Je préfère étudier tard le soir plutôt que de tricher* », exprimant une volonté affirmée de se construire en tant qu'apprenant responsable.

Dans leur ensemble, ces données qualitatives révèlent la complexité des dynamiques à l'œuvre autour de la tricherie scolaire, qui s'inscrit non seulement dans une logique de contournement, mais aussi dans un rapport profond à soi, à l'évaluation et à l'institution.

2.4. Logiques comportementales contrastées : entre contournement opportuniste et choix éthique

En ce qui concerne les stratégies de contournement mises en place par les élèves face aux exigences scolaires, l'analyse qualitative a permis de dégager deux configurations comportementales nettement contrastées, traduisant des logiques d'adaptation hétérogènes.

D'une part, un ensemble significatif d'élèves adopte des pratiques de coopération clandestine, observées à douze reprises dans les entretiens. Celles-ci consistent principalement en des échanges discrets de documents ou de fiches de révision, souvent opérés de manière furtive lors des évaluations ou des périodes de révision collective : « *On échange les fiches sous la table, mais certains préfèrent réviser seuls* » (P07, 28/04/2025). Ce type de comportement met en lumière la constitution de réseaux informels fondés sur une solidarité circonstancielle, dont la motivation première demeure la maximisation des résultats plutôt que l'acquisition authentique des savoirs. Il convient toutefois de noter que cette solidarité n'est ni généralisée ni systématique, certains élèves adoptant sciemment une attitude d'isolement académique, par principe ou par souci de performance individuelle.

D'autre part, une minorité d'élèves affirme un renoncement volontaire à la tricherie, faisant le choix réfléchi de s'engager dans un travail personnel rigoureux en dehors du cadre scolaire. Cette posture, enregistrée à six occurrences, témoigne

d'une démarche d'intériorisation des exigences académiques et d'une éthique de travail fondée sur l'autodiscipline : « *Je préfère étudier tard le soir plutôt que de tricher* » (P14, 30/05/2025). Ce positionnement révèle non seulement une volonté d'autonomisation, mais aussi une valorisation de l'effort personnel comme vecteur légitime de réussite scolaire. Il s'agit là d'une attitude résolument réflexive, traduisant une distance critique vis-à-vis des pratiques frauduleuses.

En définitive, ces deux configurations témoignent de la diversité des postures adoptées par les élèves face à la contrainte évaluative. Elles reflètent des rapports différenciés à l'apprentissage, à la norme scolaire et à la notion d'intégrité académique. Ces données illustrent avec force que les pratiques de tricherie, loin d'être homogènes, sont le produit d'arbitrages stratégiques façonnés par le contexte institutionnel, les pressions sociales et les ressources personnelles de chaque apprenant. Cette pluralité invite à repenser l'accompagnement pédagogique en intégrant une dimension éthique et réflexive dans les dispositifs de formation et d'évaluation.

3- Discussion

Dans cette section, nous proposons une analyse critique des résultats obtenus dans le cadre de l'étude portant sur les effets de la tricherie lors des évaluations sur le développement des compétences linguistiques en français. Cette discussion s'inscrit dans une perspective scientifique rigoureuse et s'articule autour de plusieurs axes essentiels permettant d'examiner les implications théoriques et pratiques de la recherche, tout en identifiant ses limites et en formulant des perspectives pour des investigations futures.

D'une part, l'analyse des données permet de confronter les résultats empiriques aux hypothèses initialement formulées et à la littérature scientifique existante. À cet égard, il convient d'examiner les convergences et les divergences entre les conclusions obtenues et les travaux antérieurs, notamment ceux de De McCabe D. L. et Treviño L. K. (1993, p. 522), Whitley B. E. (1998, p. 235) et Crown D. F. et Spiller M. S. (1998, p. 683), qui ont mis en lumière les effets délétères des pratiques frauduleuses sur le processus d'apprentissage et la construction des compétences académiques.

D'autre part, cette analyse critique s'efforce d'interpréter les données en tenant compte des dimensions pédagogiques, institutionnelles et socioculturelles susceptibles d'influencer le phénomène étudié.

Sur le plan des implications théoriques, les résultats obtenus contribuent à enrichir la réflexion sur la relation entre intégrité académique et acquisition des compétences linguistiques. En effet, la tricherie, en réduisant l'effort cognitif nécessaire à l'apprentissage, semble compromettre le développement d'habiletés linguistiques complexes telles que la maîtrise syntaxique et l'enrichissement du lexique, rejoignant ainsi les conclusions de Mierczuk (2002) et Guibert et Michaut (2009, 2011) sur les impacts négatifs de la fraude scolaire. Toutefois, certains résultats suggèrent que les élèves tricheurs développent, à court terme, des

stratégies d'adaptation qui leur permettent de reproduire des éléments linguistiques sans nécessairement en maîtriser la structure profonde. Cette observation soulève des interrogations quant à la distinction entre acquisition mécanique et apprentissage authentique des compétences linguistiques.

D'un point de vue pratique, ces constatations invitent à repenser les dispositifs d'évaluation et les stratégies pédagogiques susceptibles de limiter les comportements frauduleux. Comme le suggère Abdallah (2012), la transition vers des modalités d'évaluation formative et diagnostique, plutôt que strictement sommatives, pourrait constituer une approche efficace pour réduire l'incitation à la tricherie et favoriser un apprentissage plus profond et durable. En parallèle, la mise en place de programmes de sensibilisation à l'éthique académique et aux valeurs d'intégrité pourrait jouer un rôle préventif dans la lutte contre les pratiques frauduleuses, conformément aux recommandations de Lefebvre (2015) et Dubois (2017).

Toutefois, il convient de souligner les limites méthodologiques de l'étude, qui influencent la portée des conclusions formulées. En premier lieu, la taille et la composition de l'échantillon, bien qu'équilibrées entre les établissements étudiés, demeurent relativement restreintes et peuvent limiter la généralisation des résultats à l'ensemble des lycées de N'Djamena. De plus, la collecte des données repose en partie sur des auto-déclarations des élèves, ce qui, comme l'ont relevé Moreau (2019), peut engendrer des biais liés à la désirabilité sociale ou à l'omission volontaire de certaines pratiques. Enfin, l'absence d'une approche longitudinale ne permet pas d'observer l'évolution des effets de la tricherie sur le développement des compétences linguistiques sur une période prolongée.

Face à ces considérations, plusieurs perspectives de recherche pourraient être envisagées afin de prolonger et d'approfondir cette étude. Une enquête élargie, intégrant des établissements d'origines variées (publics et privés, urbains et ruraux), permettrait d'affiner la compréhension des facteurs contextuels influençant le rapport des élèves à la tricherie et à l'apprentissage linguistique. En complément, une approche qualitative reposant sur des entretiens approfondis avec les élèves et les enseignants offrirait un éclairage plus nuancé sur les motivations sous-jacentes à la fraude et ses répercussions sur le développement des compétences. Enfin, une étude expérimentale portant sur l'impact des stratégies pédagogiques innovantes, telles que l'évaluation différenciée ou la ludification des apprentissages, pourrait permettre d'identifier des leviers efficaces pour renforcer l'intégrité académique et la qualité de l'enseignement linguistique. Cette discussion met en évidence les enjeux fondamentaux liés à la tricherie en milieu scolaire et son influence sur le développement des compétences linguistiques en français. En confrontant les résultats obtenus aux travaux existants et en proposant une interprétation critique étayée par une analyse rigoureuse, il apparaît nécessaire de poursuivre les recherches dans cette direction.

afin d'affiner les stratégies éducatives et d'assurer une formation de qualité aux apprenants.

Conclusion

L'analyse rigoureuse des données recueillies auprès des élèves des lycées Féminin bilingue d'Amriguébé, Champ de fils et Belle Vie à N'Djamena a permis de révéler l'ampleur des perturbations engendrées par la fraude lors des évaluations sur le développement des compétences linguistiques en français. Il apparaît que la tricherie constitue un obstacle majeur à l'appropriation authentique des savoirs langagiers : en court-circuitant les phases de réflexion et de mise en pratique délibérée, elle compromet les processus métacognitifs indispensables à l'intégration progressive des structures syntaxiques complexes et à l'enrichissement lexical. Ce mécanisme aboutit à un affaiblissement notable des capacités discursives, les élèves voient leurs habiletés à construire des argumentations cohérentes et nuancées, tant à l'oral qu'à l'écrit, se dégrader au fil du temps. Les constats établissent également que ces déficits s'inscrivent au-delà de la salle de classe, affectant la mobilisation autonome et contextuelle des ressources linguistiques dans des situations académiques et professionnelles variées. En définitive, la fraude aux évaluations se révèle être un facteur méthodologique et pédagogique déterminant, appelant à la révision des dispositifs d'évaluation et à l'adoption de pratiques éducatives promoteurs d'une intégrité intellectuelle et d'un apprentissage linguistique rigoureux.

L'innovation de la présente recherche tient à son approche systémique, qui articule une analyse fine des dynamiques pédagogiques (modalités d'évaluation, pratiques didactiques, rétroactions formatives) et des déterminants institutionnels (culture organisationnelle, dispositifs de gouvernance, responsabilités disciplinaire et administrative) susceptibles de pérenniser les comportements frauduleux lors des évaluations. Appuyée sur les cadres conceptuels proposés par McCabe et Trevino (1993), Whitley (1998), Crown et Spiller (1998) ainsi que sur les travaux plus récents de Guibert et Michaut (2009, 2011), cette étude identifie les mécanismes cognitifs et sociaux à l'œuvre dans la relation dialectique entre intégrité académique et performance linguistique. Elle montre notamment comment l'absence d'enjeux formatifs clairs et la prépondérance d'évaluations sommatives majoritairement centrées sur la note favorisent un investissement instrumental du savoir, conduisant à une assimilation superficielle des structures syntaxiques, lexicales et discursives.

Les implications pratiques de ces résultats appellent à une refonte ambitieuse des dispositifs évaluatifs et des dispositifs d'accompagnement des apprentissages. Il est préconisé de substituer aux épreuves exclusivement sommatives des modalités d'évaluation formative (auto-évaluations guidées, portfolios réflexifs, quiz à rétroaction instantanée) et de développer des démarches pédagogiques interactives (ateliers collaboratifs, projets d'écriture collective, simulations orales) visant à renforcer l'engagement métacognitif de l'élève. Parallèlement, la mise en

place de modules de formation à l'éthique académique, intégrant des ateliers sur la responsabilité intellectuelle et la valeur de l'effort cognitif constitue un levier essentiel pour instaurer une culture de l'intégrité. Enfin, il est recommandé d'associer les acteurs (enseignants, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement) à des actions de développement professionnel continu centrées sur la prévention de la fraude et la promotion de pratiques évaluatives innovantes et éthiques.

Au-delà des recommandations immédiates, plusieurs pistes de recherche méritent d'être déployées afin d'approfondir la compréhension du lien entre pratiques de tricherie et développement des compétences linguistiques. D'abord, la mise en œuvre d'un protocole longitudinal, articulant mesures répétées des performances syntaxiques, lexicales et discursives à des enquêtes qualitatives (entretiens semi-directifs auprès d'élèves et d'enseignants, observations en situation d'évaluation), permettrait de retracer finement l'évolution des acquis langagiers en fonction des fluctuations des comportements frauduleux. Parallèlement, l'extension de l'étude à un échantillon diversifié intégrant des établissements publics et privés, urbains et ruraux et le recours à des analyses multivariées (modélisation par équations structurelles, analyse de médiation et de modération) offrirait l'opportunité d'isoler les variables socioculturelles (capital économique et culturel des familles, pratiques extra-scolaires) et institutionnelles (politiques d'évaluation, affectation des ressources pédagogiques) susceptibles de moduler l'impact de la fraude sur l'apprentissage du français. Enfin, l'expérimentation de dispositifs pédagogiques innovants, tels que des modules d'intervention centrés sur la métacognition, l'éthique académique et la différenciation formative, déployés selon un plan quasi-expérimental, permettrait d'évaluer empiriquement l'efficacité de stratégies préventives et remédiaitives dans l'amélioration durable des compétences linguistiques. Ces perspectives, fondées sur une méthodologie rigoureuse et une diversification des contextes d'étude, contribueront à affiner les modèles explicatifs et à orienter la conception de dispositifs éducatifs adaptés aux enjeux de l'intégrité académique.

Ainsi, cette recherche met en évidence la nécessité d'une prise de conscience collective et d'une refonte des dispositifs pédagogiques afin de garantir un enseignement linguistique exigeant, basé sur l'intégrité et l'effort intellectuel. En consolidant ces acquis et en poursuivant les investigations dans cette direction, il sera possible de renforcer la qualité de l'éducation linguistique et d'assurer aux apprenants une maîtrise solide et durable du français.

Les résultats de cette recherche soulignent l'impérieuse nécessité d'une mobilisation concertée de l'ensemble des parties prenantes enseignants, cadres pédagogiques, responsables institutionnels et apprenants en vue d'une refonte systématique des dispositifs pédagogiques actuellement en vigueur. Cette refonte doit intégrer :

la généralisation d'évaluations formatives et diagnostiques, favorisant l'apprentissage réflexif et la régulation métacognitive ; la promotion de démarches pédagogiques actives (apprentissages collaboratifs, projets d'écriture et simulations orales) conçues pour stimuler l'engagement cognitif et l'autonomie langagière ; l'élaboration de programmes de formation et de sensibilisation à l'éthique académique, destinés à ancrer chez les élèves les principes d'intégrité intellectuelle et de responsabilité personnelle.

En consolidant ces orientations par des études complémentaires notamment de type longitudinal et expérimental, centrées sur l'efficacité comparative de dispositifs innovants il sera possible non seulement de renforcer la qualité de l'enseignement du français, mais aussi d'assurer aux apprenants l'acquisition durable et transférable de compétences linguistiques solides, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Bibliographie

- ABDALLAH Frederic, 2012, « L'éthique académique et la prévention de la tricherie en milieu scolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, 38(2), p. 123–145.
- CROWN Donald Francis, SPILLER Michael Steven, 1998, « *Approche analytique de la fraude académique : cadre de compréhension et pistes d'action* », *Journal de l'éthique en gestion*, 17(7), p. 731–743.)
- DUBOIS Nicolas, 2017, « Stratégies pédagogiques de remédiation face à l'échec scolaire engendré par les pratiques frauduleuses », *Éducation et Formation*, 94, p. 89–105.
- GUIBERT Olivier, MICHAUT Alexandre, 2009, « La fraude scolaire et ses implications sur l'apprentissage des compétences : enjeux et perspectives », *Revue internationale de pédagogie*, 24(3), p. 201–218.
- GUIBERT Olivier, MICHAUT Alexandre, 2011, « Intégrité académique et évolution des pratiques évaluatives en contexte francophone », *Éducation comparée*, 5, p. 45–62.
- LEFEBVRE Nicolas, 2015, *Cultures de l'évaluation et éthique scolaire : stratégies de prévention de la tricherie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- McCABE Donald Lee, TREVINO Linda Klebe, 1993, « *Analyse de la malhonnêteté académique : influence des codes d'honneur et des facteurs contextuels* », *Revue de l'enseignement supérieur*, 64(5), p. 522–538.)
- MIERCZUK Arthur, 2002, « La tricherie lors des examens et ses effets sur l'apprentissage des langues : une étude exploratoire », *Revue de linguistique appliquée*, 9(1), p. 67–84.
- MOREAU Lucas, 2019, « Les approches métacognitives comme outil de prévention des pratiques frauduleuses », *Revue des sciences humaines*, 112, p. 15–32.
- WHITLEY Bernard Ernest Junior, 1998, « *Analyse des facteurs associés aux comportements de tricherie chez les étudiants universitaires* », *Revue de la recherche en enseignement supérieur*, 39(3), p. 235–274.)